

Créatinine urinaire inférieure à la valeur attendue

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/11/2022 11:14

Bonjour, Je réitère une question déjà posée sur le forum mais il n'y a pas eu de retour de la personne concernée, je suis toujours dans le flou, peut-être pouvez-vous m'aider en en sachant davantage ? Voilà, mon permis a été suspendu 6 mois pour stupp. Ca fait maintenant 9 mois que je ne l'ai pas récupéré, car les délais des rdv en commission médicale sont de 3 mois et la première fois je ne m'étais pas inscrite dans la bonne (il y en a 3 différentes dans le département...), donc le temps d'avoir mon second rdv le délais de suspension s'est bien allongé de 3 bons mois... Mon rdv est donc dans 2 semaines. J'ai effectué le test psychotechnique dans les délais, tout nickel, ainsi que l'analyse d'urine. Je me retrouve donc avec les résultats négatifs (logique je ne prends plus de drogues) mais avec en conclusion ces deux lignes "Créatinine urinaire inférieure à la valeur attendue. Test à renouveler en cas de doute, urine potentiellement diluée." Je suis SAOULEE et de nature stressée ça n'arrange rien, j'ai peur d'être refusée devant la commission. Tout ça parce que j'ai effectué ce test l'après-midi, je suis sportive, j'élimine beaucoup chaque jour et je fais bien attention de m'hydrater suffisamment et ce n'est pas dans un but de fraude. Les médecins tiennent-ils rigueur de ce type de commentaire ? Je n'ai aucun autre antécédant judiciaire. Merci à vous d'avoir pris le temps de me lire, Belle journée.

Mise en ligne le 01/12/2022

Bonjour,

Nous entendons votre grand désarroi face aux résultats de votre test urinaire. Vous craignez d'être refusée devant la commission et de ne pas récupérer votre permis que vous avez perdu depuis 9 mois pour stupéfiants.

La procédure que vous êtes en train de vivre est la procédure légale suite à une suspension de permis. L'administration doit en effet s'assurer que la personne est apte à conduire un véhicule et qu'elle ne sera un danger ni pour elle-même ni pour autrui. Nous entendons que les tests psychotechniques ont été passés avec succès et qu'il se pourrait que vous ayez à refaire vos analyses d'urine. Vous nous expliquez que vous êtes sportive et que vous vous hydratez beaucoup, ce qui pourrait expliquer la valeur basse de votre créatinine. La commission peut en effet vous demander de refaire vos examens d'urine s'ils estiment que cela est nécessaire.

Nous ne sommes pas médecins et nous ne pouvons malheureusement pas vous donner plus d'indications à propos des résultats de votre test urinaire. Nous ne pouvons que vous inviter à prendre contact avec votre

médecin traitant pour qu'il vous donne plus d'explications et vous indique le meilleur moment de la journée pour votre prélèvement d'urine. Si vous préférez, vous pouvez aussi vous rendre dans le laboratoire d'analyse biologique de votre choix pour prendre des renseignements. Vous pouvez également y faire sans ordonnance et à vos frais le dépistage urinaire certifié par le laboratoire que vous pourrez éventuellement présenter à la commission en contre-expertise.

Si vous avez besoin de plus d'explications ou si vous souhaitez simplement échanger à propos de votre situation, n'hésitez pas à contacter nos écoutants. Ils sont disponibles 7 jours sur 7 par tchat, depuis notre site internet de 14h à minuit ou par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin.

Nous vous souhaitons bon courage dans vos démarches,

Bien cordialement,
